

St Chéron ^{en} BREF

numéro 352 - juillet / août 2020

*On vous souhaite
un bel été !*



Infos pratiques

Sommaire

Arrêt sur images	P. 4
Zoom sur...	P. 5
Vivre ensemble	P. 6 à 9
Ça bouge !	P. 10
Tribune	P. 11

La Poste

Les services de la Poste nous informent que le **bureau de Saint-Chéron** sera ouvert **les mardis et jeudis**, de 9h à 12h et de 14h à 17h, **en juillet et en août**.

Déchèterie

La déchèterie de Saint-Chéron sera ouverte cet été aux jours et horaires habituels :

- Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45,
- Vendredi de 14h à 17h45.

► Accès à la déchèterie **uniquement sur rendez-vous**, à prendre sur www.sitreva.fr

► Deux types de déchets sont acceptés par dépôt parmi la liste suivante : appareils électriques, bois, cartons, gravats, métaux, mobilier, tout-venant, végétaux. Tout autre type de déchets sera refusé.

Rentrée scolaire
Mardi 1^{er} septembre



 Mairie de Saint-Cheron 91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
Dépôt légal : à parution

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14

Services municipaux

► Mairie

Durant tout l'été, la mairie restera ouverte au public **uniquement sur rendez-vous**.

- **Pour prendre rendez-vous, appeler au 01 69 14 13 00.**

En cas de retard, les services municipaux se réservent le droit d'annuler tout rendez-vous.

- **Jours et horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 9h à 12h.



Fermeture exceptionnelle de la mairie le samedi 1^{er} août

► Bibliothèque

La bibliothèque municipale maintiendra cet été son dispositif de **point-retrait sur rendez-vous**.

Quelque soit la raison de votre passage, merci de prendre rendez-vous au 01 64 56 38 67.

Pour réserver vos livres, CD, DVD... : <https://bibliotheque.saintcheron.com>



- La bibliothèque sera fermée les samedis après-midi du 25 juillet au 22 août.

Fermeture exceptionnelle du 3 au 8 août inclus

► Maison des jeunes

La Maison des Jeunes sera fermée du 1^{er} au 23 août inclus.

Boucherie de l'Église : du 18 juillet à midi au 17 août inclus

Pharmacie : ouverte tout l'été. Attention, la pharmacie est fermée le lundi matin

Boulangeries

- **Aux Cinq Sucres** : du 3 août au 1^{er} septembre inclus

- **La Boîte à Choux** : du 8 juillet au 2 août inclus



Marché

Les marchés hebdomadaires ont repris leur rythme habituel.

- Retrouvez vos commerçants alimentaires et non alimentaires le :

• **Judi matin**, de 8h à 13h, au Parc des Tourelles

• **Samedi matin**, de 8h à 13h, sur la place de l'Église

Fête nationale

Pour rappel, en raison du contexte sanitaire, les festivités prévues le 13 juillet sont annulées.

Le feu d'artifice est reporté à une date ultérieure en 2020.



Suite à une erreur informatique, un certain nombre d'abonnés ont reçu à tort un courrier les alertant d'une consommation d'eau ayant doublé.

La consommation facturée devrait être votre consommation réelle. Veolia présente ses sincères excuses pour le désagrément occasionné par la réception de cette information erronée.

Toutefois, la vigilance reste de mise et nous vous conseillons de vérifier régulièrement votre consommation.



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

C'est une année scolaire bien particulière qui s'achève après la crise sanitaire que nous venons de traverser et il est maintenant temps de penser à des vacances bien méritées. Nous avons tous besoin de dépaysement pour oublier la période difficile du confinement, aussi j'espère que la majorité d'entre vous pourra partir cet été.

La période estivale étant propice aux fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale a relancé le mois dernier le recensement des personnes fragiles et isolées dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence de la ville. Si l'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire, j'invite vivement les personnes concernées à se faire connaître. La crise du Covid-19 a démontré toute l'importance de ce registre pour s'assurer de la bonne santé des personnes vulnérables lors de situations exceptionnelles : grand froid, canicule, épidémie...

Pour terminer, je souhaitais vous informer, en tant que conseiller délégué à la collecte en porte-à-porte au SIREDOM, du nouveau marché de collecte qui débutera le 1^{er} septembre prochain. Si le collecteur reste le même, à savoir la société SEPUR, l'optimisation des circuits de collecte a entraîné quelques ajustements des jours de ramassage. La bonne nouvelle est que notre commune n'est pas concernée par ces changements. Ainsi, les jours de collecte resteront les mêmes à Saint-Chéron, ce qui aura pour avantage de ne pas perturber notre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été en espérant que le soleil soit au rendez-vous.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16



Commémoration du 8 mai

► Vendredi 8 mai

En raison des mesures de confinement, la cérémonie s'est tenue sans public et s'est résumée à un dépôt de gerbes au monument aux morts. Nous remercions les Saint-Chéronnais qui ont pavoisé leurs habitations pour s'associer à cette commémoration particulière.



Commémoration des 80 ans de la Bataille du Pont de la Folleville

► Dimanche 14 juin

Le 15 juin 1940, au sud de la capitale abandonnée à l'ennemi, une ligne de défense est organisée le long de l'Orge, entre Arpajon, Breuillet et Saint-Chéron. Cette grande unité doit retarder l'avancée allemande pour permettre le repli des troupes françaises au-delà de la Loire.

Sous les ordres du Lieutenant Conty, la 3^e compagnie du 3^e régiment de Zouaves défendit la position du pont de la Folleville et huit soldats périrent au cours des combats. Une stèle marque aujourd'hui l'emplacement de cette bataille et le pont a été rebaptisé « Pont Lieutenant Paul Conty ».

Dimanche 14 juin, en présence des sections locales d'anciens combattants et du fils du Lieutenant Conty, les maires de Saint-Chéron, Breuillet, Saint-Maurice-Montcouronne et Breux-Jouy ont célébré le 80^e anniversaire de cette bataille citée pour « Fait d'arme à l'Ordre de la Nation ».



Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle

► Jeudi 18 juin



Lecture de l'Appel du 18 juin 1940
par Camille Poulain



Ensemble face à la crise du Covid-19

Durant la période de confinement, élus et agents municipaux se sont retrouvés en première ligne dans la gestion de la crise. Face à cette situation inédite, la mairie a été très sollicitée pour répondre aux nombreuses questions des Saint-Chéronnais. Toutes les équipes sont restées mobilisées pour maintenir les missions essentielles de service public et mettre en place des dispositifs d'entraide : contacts avec les seniors, livraison de courses alimentaires aux personnes âgées ou isolées, aide sociale... Si cette crise sanitaire a eu un coût pour la commune, retenons également qu'elle a suscité un bel élan de solidarité entre Saint-Chéronnais !

Les actions de la commune

MASQUES

- **Distribution de masques en tissu lavables à la population**
Pour les personnes âgées de 70 ans et plus, cette distribution s'est fait en porte à porte afin de limiter leurs déplacements
- **Dons de masques chirurgicaux** au service d'aide à domicile des 3 Vallées, au centre hospitalier de Bligny, à l'hôpital Barthélémy Durand d'Etampes et aux commerçants de la ville



SOCIAL

- **Dispositif d'entraide de livraison de courses alimentaires** pour les personnes âgées de 70 ans et plus ou étant dans l'incapacité de sortir de chez elles
- **Appels téléphoniques auprès des Saint-Chéronnais âgés de 70 ans et plus, et des personnes isolées**, pour s'assurer de leur état de santé, échanger avec eux et se renseigner sur leurs éventuels besoins
- **Remise de bons alimentaires**
- **Mise en relation avec l'épicerie sociale de Dourdan**



ENTRAIDE

- **Ouverture d'une plateforme d'entraide citoyenne et solidaire** pour permettre la mise en relation des citoyens afin de répondre aux besoins de tous (recherche d'aide ou services à proposer). Prochainement, cette plateforme va évoluer pour faire perdurer l'entraide entre Saint-Chéronnais.



Dépenses

► Masques	
6000 tissu pour la population - 5000 chirurgicaux pour les personnels.....	23 800 €
► Gel hydroalcoolique, flacons, distributeurs muraux et gants	4 140 €
► Produits de désinfection	2 275 €
► Stations mobiles de désinfection des mains (x 3)	940 €
► Écrans de protection en plexiglass (x 6)	730 €
► Distributeurs de sopalins (x 30) pour les écoles et bâtiments publics.....	550 €
► Thermomètres infrarouge (x 7)	490 €
► Abonnement à la plateforme d'entraide	390 €
► Visières de protection (x 90) distribuées aux agents municipaux.....	330 €

TOTAL

33 645 €

Les commissions municipales

► Quel est leur rôle ?

Les commissions municipales sont des groupes de travail, qui ont un **rôle consultatif**. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

► Quelle est leur composition ?

Le Maire est le Président de droit de chacune des commissions municipales permanentes. Chaque commission est composée de l'adjoint responsable de la commission et de plusieurs conseillers municipaux.

► Pour ce nouveau mandat, le conseil a créé 10 commissions permanentes.

Travaux - Voirie Entretien du Patrimoine :

- 1 - M. Jean-Claude DESILE
- 2 - M. Jean-Paul RAVEAUX
- 3 - M. Vincent PINGAULT
- 4 - M. Jean MESUREUR
- 5 - M. Jack POTART
- 6 - Mme Dominique TACHAT
- 7 - Mme Chribelle BILO



Développement Durable :

- 1 - M. Rémi BOYER
- 2 - Mme Chantal YVE
- 3 - M. Philippe HEURTEBISE
- 4 - Mme Dominique NOUAILLES
- 5 - Mme Jocelyne GUIDEZ
- 6 - M. Jean-Henry BOURLIER
- 7 - Mme Cécile TRESCA



Urbanisme :

- 1 - Mme Dominique TACHAT
- 2 - M. Jean-Paul RAVEAUX
- 3 - Mme Marie-Christine GILLY
- 4 - Mme Dominique NOUAILLES
- 5 - M. Jean-Claude DESILE
- 6 - Mme Cécile TRESCA



Vie Associative :

- 1 - M. Kamel SAADA
- 2 - M. Gino GRADEL
- 3 - Mme Sonia BLANEY
- 4 - Mme Nathalie COURIVAUD
- 5 - Mme Brigitte ACEITUNO
- 6 - M. Jean-Henry BOURLIER
- 7 - M. Christian DELINOTTE



Affaires scolaires et Jeunesse :

- 1 - M. Rémi BOYER
- 2 - Mme Marie-Christine GILLY
- 3 - M. Philippe HEURTEBISE
- 4 - Mme Nathalie COURIVAUD
- 5 - M. Gino GRADEL
- 6 - Mme Céline POULAIN
- 7 - M. Mario HURTAUD



Affaires Sociales :

- 1 - Mme Dominique TACHAT
- 2 - M. Jean-Paul RAVEAUX
- 3 - M. Kamel SAADA
- 4 - M. Vincent PINGAULT
- 5 - Mme Jocelyne GUIDEZ
- 6 - Mme Nathalie COURIVAUD
- 7 - M. Christian DELINOTTE



Service Transport

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à la disposition des personnes âgées ou à mobilité réduite un mini-bus pour :

- Se rendre au marché le jeudi matin,
- Se déplacer au laboratoire d'analyses médicales de Breuillet (2 fois par semaine : mardi et vendredi).

À ce jour, le transport vers le laboratoire d'analyses médicales de Breuillet a repris avec 2 personnes maximum par voyage, en plus du chauffeur (renseignements : 01 69 14 13 00).

Par contre, le transport pour le marché le jeudi matin reste suspendu jusqu'à nouvel ordre en raison d'un nombre plus important de personnes à transporter.





Culture - Animation :

- 1 - Mme Martine ROOSENS
- 2 - M. Kamel SAADA
- 3 - Mme Chantal YVE
- 4 - M. Jean-Paul RAVEAUX
- 5 - Mme Béatrice LOUISY-LOUIS
- 6 - M. Xavier ANMELLA
- 7 - Mme Nathalie COURIVAUD
- 8 - Mme Céline POULAIN
- 9 - Mme Sonia BLANEY
- 10 - M. André LEVER
- 11 - Mme Chribelle BILO



Communication :

- 1 - Mme Martine ROOSENS
- 2 - Mme Chantal YVE
- 3 - Mme Béatrice LOUISY-LOUIS
- 4 - M. Xavier ANMELLA
- 5 - Mme Sonia BLANEY
- 6 - M. Mario HURTAUD



Commerces :

- 1 - Mme Dominique TACHAT
- 2 - M. Jean-Henry BOURLIER
- 3 - Mme Dominique NOUAILLES
- 4 - M. Vincent PINGAULT
- 5 - M. Xavier ANMELLA
- 6 - M. Jean MESUREUR
- 7 - M. Gino GRADEL
- 8 - M. Mario HURTAUD
- 9 - Mme Véronique QUINTARD



Finances :

- 1 - Mme Brigitte ACEITUNO
- 2 - Mme Dominique TACHAT
- 3 - M. Jean-Claude DESILE
- 4 - M. Rémi BOYER
- 5 - M. Kamel SAADA
- 6 - Mme Martine ROOSENS
- 7 - M. Vincent PINGAULT
- 8 - Mme Chribelle BILO
- 9 - Mme Véronique QUINTARD



Plan d'Alerte et d'Urgence

Suite à la crise Covid-19 et avec l'arrivée de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite mettre à jour son registre de personnes vulnérables (en raison de leur âge ou d'un handicap).

- ▶ **L'actualisation de ce fichier permet d'assurer un service de proximité : en cas de crise, une personne déléguée du CCAS contacte les administrés inscrits pour apporter conseils et assistance.**

Si l'inscription est facultative, la crise sanitaire que nous venons de traverser prouve toute son importance (les données personnelles restent bien sûr confidentielles).

▶ Attention, si vous étiez déjà inscrit l'an dernier, il est important de vous signaler à nouveau.

- ▶ **Qui peut figurer sur le registre ?**

- Les personnes âgées de 65 ans et +
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées

- ▶ **Qui peut inscrire une personne sur le registre ?**

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, voisin, médecin, service d'aide, etc...) ; uniquement par écrit

Accueil de loisirs Les Sangliers

► Merci à l'équipe d'animation !

Durant la période de confinement, les animateurs sont restés mobilisés afin d'assurer la garde des enfants des personnels prioritaires. Si le centre a parfois ouvert pour un seul enfant certains jours, la motivation de l'équipe est restée intacte tout au long de la crise ! Face à cette situation inédite, les animateurs ont fait preuve d'implication mais aussi d'imagination, car il a fallu adapter le programme d'animation au respect des mesures barrières ainsi qu'au nombre réduit d'enfants.



De gauche à droite : Olivier, Jean-Christian, Catherine, Eva, Lisa, Marie-Isabelle, Loree

► Vacances d'été

Pour les vacances d'été, le mode de réservation « classique », c'est-à-dire réservation avant le 20 juin pour juillet et 20 juillet pour août, a été maintenu.

Cependant, en raison des mesures liées à la crise sanitaire, la capacité d'accueil a été réduite à 30 élémentaires et 22 maternelles. Si besoin, les locaux du Pont de Bois pourront être ouverts, ce qui permettrait d'accueillir une vingtaine d'enfants supplémentaires.

Tout au long de l'été, l'équipe d'animation proposera un programme d'activités et de jeux permettant de respecter le plus possible les gestes barrières. Durant cette période estivale, l'entrée des parents dans l'enceinte de l'accueil de loisirs ne sera toujours pas possible.



Renseignements : 06 77 53 86 71

Mini-camps au camping Tohapi de Saint-Chéron

En raison de la difficulté de respecter les gestes barrières en séjour complet, les mini-camps prévus en juillet au camping Tohapi de Saint-Chéron sont malheureusement annulés.

Il est bien évidemment envisagé de relancer ces camps dès l'été prochain.

Quoi de neuf à la Maison des Jeunes ?!

La Maison des Jeunes ouvre ses portes aux Saint-Chéronnais âgés de 10 à 17 ans tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août.

En raison des mesures sanitaires, les animateurs Christophe et David ont dû repenser l'accueil des jeunes au sein de la structure et leur programme d'activités.

Malgré tout, de nombreuses sorties seront proposées cet été : char à voile (Brétigny-sur-Orge), escalade au Block Out d'Evry-Lisses, Urban Jump (Sainte Geneviève des Bois), journée en forêt de Fontainebleau, parc de Chamarande, randonnée en canoë-kayak, accrobranche, cinéma, balades en VTT...

Des activités seront également organisées à la Maison des Jeunes : fabrication et initiation au cerf-volant, ateliers multisports, repas à thème, soirées jeux...

Les bassins des piscines et bases de loisirs étant toujours fermés à ce jour, les animateurs étudient la possibilité d'emmener les jeunes passer une journée à la mer.

Bien que le contexte soit particulier cette année, l'été sera comme toujours bien rempli à la Maison des Jeunes !



Renseignements : 01 64 56 52 07
mdj@saint-cheron.fr

 Mdj de Saint-Chéron



Un nouveau Portail Famille à votre service

Depuis le 1^{er} juillet 2020, iNoé remplace E-enfance !

Le logiciel utilisé jusqu'à présent n'étant plus développé par le prestataire, la mairie a dû remplacer le Portail Famille **accessible depuis le site internet de la ville.**

Le choix du nouveau prestataire s'est fait en collaboration avec la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH), qui gère les accueils de loisirs sur notre territoire.



Sur ce nouveau portail en ligne, il existe toujours deux accès distincts :

1 Commune de Saint-Chéron

- Pour la restauration scolaire et les activités périscolaires (garderie, étude surveillée et cours au conservatoire de musique)

2 CCDH

- Pour le centre de loisirs

Les modes de paiement évoluent !



Paiement immédiat des inscriptions à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs

Plus besoin d'attendre la facture pour effectuer le paiement : réservez vos repas ou vos journées au centre de loisirs et payez directement en ligne !

Paiement par prélèvement automatique

Pour régler les factures du conservatoire de musique, de l'étude surveillée ou de l'accueil périscolaire, vous pouvez maintenant payer par prélèvement automatique. Il suffit de remplir l'autorisation disponible sur le Portail Famille.

Un procédé simple et pratique pour ne plus oublier de payer ses factures !

Nouveau



Le service Enfance a envoyé le mode d'emploi du nouveau Portail Famille à tous les parents d'élèves.



Carnet

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Timaé GADREZ**, né le 13/02/2020
- **Malo SAUTEREAU**, né le 16/02/2020
- **Lyam PIRES**, né le 25/02/2020
- **Amaury DUCOS**, né le 27/02/2020
- **Lucas PROT**, né le 01/03/2020
- **Nora PUREUR**, née le 03/03/2020
- **Meva KARASU**, née le 07/03/2020
- **Maëline POMPÉE**, née le 16/03/2020
- **Eden CHERKELAINE**, né le 18/04/2020
- **Agathe LHERBIER**, née le 26/04/2020
- **Tom MALBERT**, né le 02/05/2020
- **Léo CARNEIRO**, né le 03/05/2020
- **Souleyman BOUGHAYDAN**, né le 12/05/2020
- **Gabriel GRAC**, né le 01/06/2020
- **Giulia DA CRUZ**, née le 02/06/2020
- **Diego MORAIS MACHADO**, né le 02/06/2020
- **Ninon RAUD**, née le 10/06/2020



Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- **Julien GOHORY et Laura FERNANDES**, le 02/03/2020





Forum des Associations

samedi 5 septembre

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore comment pourra être organisé le Forum des Associations cette année. Si la date est déjà connue, nous ne savons pas encore où il pourra se tenir et dans quelles conditions.

Si l'état d'urgence sanitaire est maintenu, cette journée sera organisée au gymnase pour respecter au mieux les mesures de distanciation. Sinon, il sera organisé comme les années précédentes à la salle du Pont de Bois.

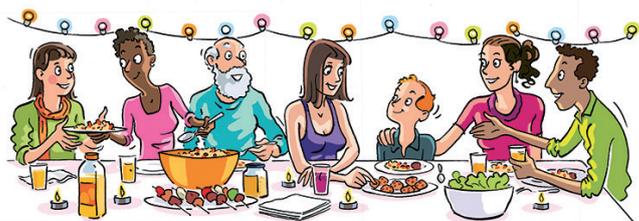
Les associations seront contactées directement par les services municipaux pendant l'été.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain journal municipal, qui paraîtra juste avant la rentrée scolaire.



Fête des voisins

vendredi 18 septembre



En raison des mesures de confinement, la Fête des Voisins, initialement prévue le vendredi 29 mai, a été reportée au vendredi 18 septembre.

Cette année, elle sera renommée « Fête des Voisins Solidaires » pour célébrer ce magnifique élan de générosité et de solidarité suscité par la crise sanitaire. Vous pourrez ainsi retrouver, dans un moment festif partagé, ceux avec qui vous avez été les plus « proches » durant ce confinement, vos voisins. Cette manifestation sera emblématique, non plus d'une distanciation sociale imposée, mais d'un rapprochement social choisi.

- ▶ **Partenaire officiel de cette manifestation, la municipalité distribuera courant septembre aux organisateurs les supports de communication : affiches, flyers, t-shirts...**
- ▶ Le prêt de matériel (tables et chaises) sera toujours proposé cette année mais il sera limité en raison de manifestations organisées les 19 et 20 septembre.

Renseignements : reservations.materiel@saint-cheron.fr

Accueil des nouveaux arrivants

dimanche 20 septembre

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, une matinée d'accueil et d'échange est organisée à la mairie en leur honneur. C'est l'occasion pour eux de rencontrer le maire et les élus de la ville mais aussi de prendre connaissance des services municipaux, des diverses structures de la commune ou encore des animations organisées.

- ▶ **Si vous avez emménagé récemment à Saint-Chéron ou vous allez bientôt vous y installer, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et ses adjoints seront heureux de vous recevoir en mairie le dimanche 20 septembre (rendez-vous à 10h, salle des mariages).**



Pour recevoir une invitation,

merci de vous faire connaître auprès du service communication : ☎ 01 69 14 13 19 – j.lassalle@saint-cheron.fr



Saint-Chéron Avenir & Progrès

En mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance en votant pour notre liste *Saint-Chéron Avenir & Progrès* et nous vous en remercions.

Après cette période tumultueuse, un nouveau conseil municipal a été installé le 25 mai. Notre équipe renouvelée est prête à tenir tous les engagements qui vous ont été présentés pendant la campagne électorale. Dès septembre, tous nos projets pourront se mettre en place et nous essaierons de répondre à toutes vos attentes quelles que soient vos convictions.

Pendant cette période de confinement, un élan de solidarité s'est instauré parmi les saint-chéronnais, nous pouvons tous en être fiers ! Il nous a fallu agir dans l'urgence, avec bien des incertitudes !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont su se montrer à la hauteur de cette situation complexe et qui nous ont aidés à gérer cette crise sanitaire.

Nous souhaitons que ces rapprochements perdurent. Cette période inédite nous a prouvé que nous avons besoin les uns des autres ! Alors, soyons solidaires et restons vigilants.

Préparons-nous à une rentrée active !

La liste *Saint-Chéron Avenir & Progrès* vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Ensemble pour Saint-Chéron

Nous remercions tous les électeurs qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique malgré les inquiétudes légitimes concernant la crise sanitaire. Nous remercions plus particulièrement celles et ceux qui nous ont fait confiance et nous ont permis de constituer un groupe d'opposition solide qui s'est engagé dans toutes les commissions municipales afin de soutenir les valeurs de citoyenneté, d'écologie et de justice sociale.

Nous avons une pensée pour tous nos concitoyens qui ont été affectés par le Covid19 et nous remercions toutes les personnes qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour les accompagner et pour que la vie continue pendant cette crise.

Les thèmes développés dans notre campagne ont trouvé un écho chez beaucoup d'entre vous. Notre participation aux instances municipales est une chance que nous

devons saisir pour que l'humain et l'environnement se retrouvent au centre de chaque décision.

Vos votes nous attribuent un siège au conseil communautaire de la CCDH où Chribelle Bilo, notre représentante, défendra nos valeurs et notre vision de l'avenir.

Dans le cadre d'une opposition constructive, nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur des attentes des Saint-Chéronnais-es qui nous ont soutenus.

Vos élus au conseil municipal : Chribelle Bilo, Mario Hurtaud, Cécile Tresca et Christian Delinotte.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

ensemblepoursaintcheron91@gmail.com

ou sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ensemblepoursaintcheron>

Saint-Chéron En Avant

« **Saint-Chéron En Avant !** » à votre écoute.

« **Saint-Chéron En Avant !** » est plus que jamais la force d'opposition minoritaire et constructive de Saint-Chéron. Les élections municipales, n'ayant rassemblé que 39% de participations (soit un total de 61% d'abstentions), ont permis au maire d'être élu avec seulement 22% des électeurs inscrits. Résumons la mandature publiée par le maire et notamment les aspects omis :

a) Travaux inutiles, voire dangereux : en exemple, le mur de la fontaine obstruant la visibilité pour les automobilistes.

b) Prix de l'eau : 3,40 € / m³ (06/2019) à 4,83 € / m³ (06/2020): un surplus de + 42% en un an du prix du m³, dû à «une augmentation inexplicable du prix de la taxe d'assainissement». Aucune information préalable et aucune action dissuasive du Maire, sauf à «maintenir toute augmentation» !

c) Chiffres de la sécurité 2019 de la commune non publiés début 2020 par le Maire !

d) Absence d'actions appropriées du Maire, pour contrer les

dealers et les cambrioleurs. Exemple concret : pas d'installation de caméras placées aux extrémités de la rue Richard Vian !

e) Monsieur le Maire : le retard de la fibre optique, les augmentations des prix du m³ d'eau et de la taxe des ordures ménagères à venir, sont-ils inéluctables à Saint-Chéron ?

« **Saint-Chéron En Avant !** » a décliné dès le 19 mars, sa présence au Conseil Municipal d'installation initialisé par le maire pour le 21 mars 2020 en pleine période du pic de coronavirus, ceci, afin de respecter les règles élémentaires de sécurité sanitaire édictées par l'État : interdiction de se réunir à plus de 10 personnes en outre, et approvisionnement de masques réalisés à l'étranger pour ceux distribués par le Maire, malheureusement après le pic du coronavirus.

A notre sens les élus se doivent d'être responsables et de montrer l'exemple, y compris durant les élections.

«**Saint-Chéron En Avant !**», reste à votre écoute.

Contact : andre.lever@wanadoo.fr – Tél : 06 73 71 43 73

Facebook : saintcheronenavant

HELLO TAXI



Transport médical conventionné **06.64.39.22.81**
Gares/aéroports helotaxi@hotmail.com
Toutes distances CB acceptée

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault



- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage



Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



CCRF

bâtiment

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

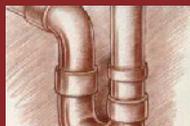
01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

solution nuisibles

Agréé **Certiphyto**
Traitements raisonnés



Agréé **CERTIPROCTE**
Traitements raisonnés



Prévention et destruction :

- chenilles processionnaires
- frelons asiatiques et européens
- guêpes
- blattes et cafards
- puces
- punaises de lit
- etc...

Récupération d'essaims d'abeilles -> GRATUIT

☎ : 06.47.80.43.36

www.solution-nuisibles.com

contact@solution-nuisibles.com

-> Retrouvez-moi sur Facebook



POMPES FUNÈBRES CANO

Entreprise familiale depuis 1967



- Organisation d'Obsèques
- Transport de corps
- Chambre Funéraire
- Contrats Obsèques
- Monuments
- Travaux de Marbrerie

Permanence Téléphonique 7j/7 - 24h/24

17, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON
Tél. : 01 85 87 20 33 - pf@ludoviccano.fr

SIRET 444 734 701 00014



Ent. GARANDET Y.

Ravalement - Vitrierie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35